

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président

présents :

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY

Rapporteur : Monsieur Paul HEINTZ

N° CP/2018/260 - 62010 - Soutien au développement touristique
Proposition d'attribution d'une participation financière à
Alsace Destination Tourisme pour poursuivre le partenariat
transnational Véloroute Rhin / EuroVelo15 (2018/20)

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de la poursuite du partenariat transnational dans le cadre de Long Term Management pour une durée de 3 ans (2018/2020) ;

- qu'Alsace Destination Tourisme (ADT) soit en charge, pour les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, du portage administratif et financier de ce projet ;

- d'attribuer une subvention de 6 120 € à l'ADT, en tant que porteur administratif et financier du projet, afin de couvrir les coûts de fonctionnement des trois années du partenariat ;

- d'approuver les termes du projet d'avenant n° 2 à la convention financière, à conclure entre l'ADT et le Département, pour l'année 2018 (CD/2017/066) ;

- d'autoriser son président à signer l'avenant n°2 à la convention financière à conclure avec l'ADT (CD/2017/066), dont le projet est joint à la présente délibération.

Non participation au vote : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Vincent DEBES

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1120428-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 05/10/18